

Yorick BARBANNEAU
bateau Tamata
BAF N°2, H26
rue L. Faure
33300 Bordeaux
tel : 06 86 27 42 41

Bordeaux le 19 décembre 2006

Monsieur le Ministre de l'agriculture et de la pêche,

Comme vous le savez sûrement, la « Paix du Ciel », un chalutier du port d'Arcachon, a fait naufrage vendredi vers 14 heures, emportant avec lui Aurel, mon petit frère et Jérôme, un amis de longue date.

Alors que le bateau se retourne à quelques centaines de mètres de la plage d'Hourtin, le capitaine est éjecté par on ne sait quel miracle de la passerelle, nagera tant bien que mal jusqu'à la côte. Il restera une heure et demie en caleçon sur la plage avant de voir les secours : un 4x4 des pompiers, très adaptés pour un naufrage... Pendant tout ce temps, le chalutier restera retourné, et donc accessible pour secourir les éventuels rescapés, probablement coincés dans le poste d'équipage, mais les secours adaptés arriverons bien plus tard, le chalutier se fracassa alors petit à petit dans les brisants. On est en droit de se demander ce que faisait l'hélicoptère, les plongeurs, et autres dispositif pouvant être réellement utiles pour ce genre de sinistre? Les différents témoins font état de plus de deux heures d'attente entre le moment de l'alerte, et l'arrivée de toute la logistique nécessaire, avec un temps de réaction plus rapide, mon frère passerait peut être Noël avec sa famille, et Jérôme avec la sienne.

Selon beaucoup de journaux, le bateau se serait trouvé à 150 mètres du bord, il faut savoir qu'au nord du bassin, à 150 mètres (0,08 miles nautique environ), le bateau resterait échoué. Il se trouvait en fait à 0,3 miles nautique soit environ 450 mètres du bord, un autre chalutier venait d'ailleurs sur la même sonde en sens inverse peu de temps avant, ce bateau confirmant plus tard la perte de l'écho radar de la « paix du ciel » à son armateur. Au lieu de propager des informations non vérifiées, de faire des raccourcis, pour faire sensation, les médias ne devraient-ils pas penser à la douleur des proches, et prendre soin de ne diffuser QUE des informations vérifiées ?

Contrairement à ce qui a été dit dans les journaux et par un officier du service de la communication de la Gendarmerie nationale de Bordeaux que l'on a appelé dimanche matin, les recherches se sont arrêtées samedi. Dimanche, alors que la mer est belle, il n'y eu ni hélicoptère, ni plongeurs, et aucune patrouille sur la plage. Toute la journée, les familles des disparus se sont succédées sur la plage, et nous sommes tous formel, il n'y a eu PERSONNE, si ce n'est quelques gendarmes qui papotaient! Il a fallut que l'armateur du bateau, sa femme et les familles fassent pression pour que les recherches reprennent. Les gendarmes d'ailleurs ne bougeront pas le petit doigt quand les promeneurs et curieux ramasserons sans vergogne le poisson ou quelques « souvenirs » laissés par le naufrage sur la plage.

On sous-entend que le capitaine est fautif, que le bateau n'est pas en état, l'équipage pas expérimenté... Si nous, familles des victimes cherchons la vérité, nous n'avons pas forcément besoin d'un bouc émissaire, alors vous n'en avez pas besoin non plus. Pourquoi faut il que tout le monde s'acharne à trouver un coupable, cherchez plutôt comme il se doit les corps de nos frères, de nos fils, de nos amis, puisque personne n'a pu les sauver.

J'espère que, monsieur le Ministre, vous pourrez répondre à mes questions et mes réactions sur tout ces sujet de façon claire et sans détournement. En attendant votre réponse, je vous prie d'accepter mes plus respectueuses salutations.

Yorick Barbanneau.

Copies : Monsieur le Ministre de l'intérieur,
 Monsieur le Premier Ministre